

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'APLTI

Irlande, le lundi 1^{er} décembre 2025 — Après plus de dix ans à la présidence de l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI), Réjean Vézina passe le flambeau à Cynthia Brisson. Durant son mandat, M. Vézina s'est mobilisé sans relâche pour la protection de la rivière Bécancour et du lac à la Truite d'Irlande, son lac de tête. Il demeurera impliqué au sein de l'organisation à titre d'administrateur et de trésorier.

La nouvelle présidente pourra compter sur une équipe rajeunie par l'arrivée de deux nouveaux administrateurs, Marie-Ève Chrétien et Stéphane Rousseau. Forte de cette énergie renouvelée et du travail accompli au fil des ans, l'APLTI aborde l'avenir avec confiance et détermination.

DIX ANS DE RÉALISATIONS MAJEURES

Le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement M. Vézina pour toutes les années de dévouement et de travail acharné. Des avancées majeures ont été réalisées sous sa direction, notamment :

- **La rédaction du mémoire *Le lac à la Truite d'Irlande, en voie de disparition***, en collaboration avec GROBEC et les autres associations riveraines, en 2013.
- **L'analyse hydrosédimentologique** réalisée par la municipalité d'Irlande dans le but de restaurer le barrage désuet de l'étang Stater, et ce, à la suite d'une pétition riveraine.
- **La restauration du barrage de l'étang Stater**. Grâce au soutien de Germain Daigle Excavation, qui finance la réalisation d'une nouvelle carte bathymétrique, et le travail rigoureux de l'ingénieur Miroslav Chum, l'APLTI parvient alors à aller chercher une importante subvention d'Environnement Canada et l'expertise de Canards illimités pour restaurer le barrage, en 2016-2017.
- **La plus importante étude paléolimnologique en Amérique du Nord**, initiée en collaboration avec l'Université Laval en 2015. Intitulé *Projet d'études paléolimnologiques des lacs du bassin de la rivière Bécancour*, cette étude confirme que le milieu aquatique est dans un état avancé de dégradation, en raison de l'érosion des haldes, mais aussi des importants déversements d'eaux usées en provenance de Thetford Mines.
- **Un total de quatre soupers-bénéfices** organisés au Manoir du lac William pour lever des fonds afin de financer les suivis de la qualité de l'eau et ces études scientifiques.
- La déclaration de l'état d'urgence qui enclenche un **Bureau d'audience publique en environnement** (BAPE) sur les résidus miniers amiantés, en 2019.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

- **L'étude de faisabilité pour la remise en eau de la rivière Bécancour dans son ancien puits** du lac Noir devenu le lac d'amiante, maintenant appelé le projet Fleur de Lys, en 2020. L'APLTI tient d'ailleurs à remercier Madame Isabelle Lecours qui a été la première députée au provincial à faire avancer le dossier de la rivière Bécancour auprès de son gouvernement et à soutenir financièrement l'association pour la réalisation de cette étude.
- **Une étude écotoxicologique** en lien avec l'impact des résidus amiantés sur les poissons, en cours avec l'Institut national de recherche du Québec (INRS).
- **Une étude récente sur la réhabilitation du lac à la Truite**, par l'ingénieur Miroslav Chum, qui a démontré que le lac à la Truite a perdu 30 cm de sa profondeur au cours des dix dernières années, en plus des 50 cm lors de la vidange du lac Noir.

L'APLTI profite de l'occasion pour souligner le départ d'un autre fondateur, Martin Turcotte et le remercier également pour son dévouement ainsi que son engagement durant toutes ces années.

L'APLTI, TOURNÉE VERS L'AVENIR

Avant la création de l'APLTI, en juillet 2015, rien ne se passait sur le bassin versant de la Haute-Bécancour. Aujourd'hui, les acteurs comme le ministère de l'Environnement sont à l'œuvre, tout comme GROBEC avec le projet Fleur de Lys, la Ville de Thetford avec ses investissements majeurs dans le traitement de ses eaux usées et les municipalités en aval de la station d'épuration de Black Lake qui sont plus conscientes de la pollution provenant de l'amont.

L'exploitation minière de l'amiante a grandement impacté la qualité de l'eau de la rivière Bécancour et de ses lacs fluviaux. Seul, un fonds de redevances sur la valorisation des résidus miniers amiantés pourra financer sa réhabilitation. Il sera aussi important de continuer l'échantillonnage et de rendre publics les résultats. Les municipalités et les gouvernements doivent aussi collaborer davantage avec les organismes bénévoles.

-30-

Source :
Cynthia Brisson
Présidente | APLTI
presidente@aplti.com

